

Les Diaporamas de la CME

Réunion du 11 décembre 2012

Nouvelles de la CME (P^r Loïc CAPRON, D^r Georges SEBBANE)

- En conséquence de l'accord passé entre la directrice générale et le président de la CME, le 28 novembre 2012 :
 - un cabinet de la CME est créé, dirigé par M^{me} Catherine RAVIER,
 - la direction de la politique médicale prend le nom de direction médico-administrative,
 - la direction générale et la présidence de la CME pilotent ensemble la politique et les affaires médicales de l'AP-HP en s'appuyant sur la direction médico-administrative, selon des modalités fonctionnelles en cours de concertation.
- Après débat en directoire et évaluation budgétaire détaillée, l'AP-HP a décidé en 2013 de financer le développement professionnel continu (DPC) de ses praticiens (médecins, pharmaciens, odontologistes, maïeuticiens) sans adhérer à l'ANFH (association nationale pour la formation des hospitaliers). Le moment venu en 2013, le débat sera repris pour une adhésion éventuelle en 2014. La CME a approuvé ce choix de l'Institution.
- Le P^r Jean-Yves FAGON, préfigurateur pour le projet de soins de l'Hôtel-Dieu, rendra ses propositions à la mi-janvier. Une présentation est prévue à la CME du 12 février.
- Avec quelques autres membres de la CME, le P^r Jean-Claude CAREL, président de la CME locale de Robert-Debré, souhaite entamer une réflexion sur les liens et conflits d'intérêt au sein de l'AP-HP, tant pour les médecins que les non-médecins. La CME se prononcera ensuite sur l'opportunité de créer un groupe de travail *ad hoc*.

Installation de la nouvelle COMEDIMS (commission du médicament et des dispositifs médicaux stériles) de l'AP-HP (P^r Philippe LECHAT) [diaporama](#)

Le P^r LECHAT fait désormais partie de la cellule QSS & CAPCU (qualité et sécurité des soins, et conditions d'accueil et de prise en charge des usagers) de la CME dont la prochaine réunion mensuelle aura lieu le 20 décembre.

Avenir architectural des hôpitaux Bichat et Beaujon (M^{me} Carine CHEVRIER, direction des finances, et P^r Jean MANTZ) [diaporama 1](#), [diaporama 2](#)

La CME s'est montrée favorable au regroupement des deux hôpitaux sur un même site hospitalo-universitaire. Le financement et le lieu exact de cette reconstruction restent à définir.

Évolution des messageries électroniques de l'AP-HP (P^r Michel ZERAH, MM. Mario CASTELLAZZI et Francis ROBERT) [diaporama](#)

Une nouvelle messagerie (dite PN2M) est en cours de déploiement à l'AP-HP.

M. CASTELLAZZI, directeur des services informatiques, a annoncé que s'ils le désirent, les praticiens peuvent rediriger leur messagerie professionnelle (aphp.fr) sur leur adresse personnelle. Il leur suffit d'en faire la demande à leur responsable informatique local.

Bilan à mi-parcours du plan stratégique de l'AP-HP 20102014 – méthode et objectifs (P^r Michel FOURNIER) [diaporama](#)

Instrument de prospective et de transparence, ce bilan sera présenté à la fin du premier trimestre 2013.

Rapport d'activité 2012 de la sous-commission *Structures et restructurations* (P^r Gérard CHERON) [diaporama](#)

La discussion a principalement porté sur la possibilité de créer une fédération au sein d'un pôle, avec nomination d'un médecin responsable qui porte le titre de chef de pôle adjoint. La CME centrale doit exercer un contrôle sur cette procédure qui peut avoir l'inconvénient de remettre en question le projet pour lequel le pôle a été créé.

Relevé des activités et des effectifs médicaux 2011 des services de l'AP-HP (M^{me} Julia SAUTEREY, M. Jérôme HUBIN) [diaporama](#)

Ce document annuel de synthèse et de comparaison sera prochainement distribué dans les groupes hospitaliers et disponible sur le site de la CME.

Contrat hospitalo-universitaire d'objectifs stratégiques entre l'AP-HP et l'université de Versailles–Saint-Quentin-en-Yvelines (M. Jean-François SAUVAT)

La CME a approuvé le contrat par 31 voix pour, aucune voix contre et 20 abstentions.

Révision des effectifs 2013 des praticiens hospitaliers titulaires (P^r Thierry BEGUE, D^r Sophie CROZIER, M. Jérôme HUBIN, M^{me} Françoise FOURNIER)

Le P^r BEGUE a exposé les grandes règles et lignes de cette révision : [diaporama](#). À la suite du travail de préparation accompli par son groupe restreint puis par son bureau élargi, la CME s'est mise d'accord sur une liste de recrutements qui sera proposée à la directrice générale. À la demande du président de la CME, la sous-commission du temps et des effectifs médicaux va entamer une réflexion sur les aménagements de méthode qui pourraient permettre de simplifier la révision annuelle et de mieux prendre en compte le travail accompli dans les groupes hospitaliers, tout en assurant une répartition mieux équilibrée de l'effort d'efficience attendu de chacun d'eux.

P^r Loïc CAPRON